

OPÉRATIONS DE CONSTRUCTION-VENTE

Choix du support juridique, particularités comptables et fiscales

OBJECTIFS

- Maîtriser la fiscalité applicable aux opérations de construction-vente.
- S'approprier les spécificités des Sociétés Civiles de Construction-Vente (art. 239 ter).
- Assimiler les règles de TVA et de Droits de Mutation à Titre Onéreux applicables aux opérations de construction-vente.
- Se sensibiliser aux enjeux financiers de ce type d'opérations.

PUBLIC, PRÉREQUIS & NIVEAU

Notaires & Professionnels de l'Immobilier Cabinets d'expertise comptable :

- Commissaires aux Comptes
- Experts-comptables & collaborateurs

Prérequis : Maîtrise des principes fondamentaux des BIC, de l'IS, de la TVA et des Droits de Mutation à Titre Onéreux (DMTO).

Niveau :

- Professionnel Avancé Expert

MODALITÉS

Intervenant :

Expert Fiscalité, TVA & Immobilier.

Moyens pédagogiques & techniques :

Nombreux exemples issus de l'expérience du formateur permettent d'échanger sur les cas pratiques des stagiaires. Vidéo-projection.

Moyens d'évaluation :

QCM de connaissances en fin de formation.

PROFITS RÉALISÉS LORS D'UNE OPÉRATION DE CONSTRUCTION - VENTE

- Choix du support juridique pour la réalisation d'une opération de Construction-Vente
- Caractéristiques de la Société Civile de Construction-Vente : régime fiscal et obligations de la Société Civile de CV
 - Conditions d'application du régime de l'article 239 ter
 - Modalités d'imposition dans le cadre de l'article 239 ter
- Détermination du résultat fiscal lors d'une opération de Construction-Vente

TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE

- Opérations concourant à la réalisation et à la commercialisation des constructions
 - Acquisitions de terrains à bâtir
 - Travaux immobiliers
 - Livraisons d'immeubles neufs
 - Livraisons d'immeubles achevés depuis plus de 5 ans
 - Régularisations de TVA antérieurement déduite

DROITS DE MUTATION A TITRE ONEREUX

- Acquisitions d'immeubles avec engagement de construire
- Régime spécial des achats en vue de la revente.

TARIFS PAR PERSONNE	1 JOUR 7 HEURES
Société	820 € HT
Cabinet d'expertise-comptable	615 € HT
Formation intra (France entière)	Sur devis à partir de 2400 € HT

Scannez pour choisir votre session de formation

